

maillons de l'industrie et les producteurs jugent son travail très satisfaisant.

● (1435)

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—L'ÉTABLISSEMENT  
D'UN PRIX INITIAL

**L'honorable D. G. Stuart:** Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé. Des agriculteurs de l'Ouest m'ont écrit au sujet de la montée croissante des coûts. Je voudrais donc savoir s'il serait possible de hausser le prix initial le plus tôt possible.

**L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé):** Honorables sénateurs, c'est une question que l'on pose souvent et qui a justement été posée dernièrement à l'autre endroit. Les ministres de l'Agriculture de l'Ouest m'ont envoyé des messages à ce sujet.

J'ai décidé de ne pas relever immédiatement le prix initial au moins pour deux raisons: d'abord, parce qu'il faut souvent de trois à six mois à la Commission du blé pour toucher les recettes en fonction d'un prix donné; à quoi cela lui servirait-il d'essayer de rattraper le prix mondial, puisqu'elle devrait emprunter l'argent pour faire ses paiements et que ce serait les céréaliculteurs qui en feraient finalement les frais? Je crois que ceux-ci seraient les premiers à s'opposer avec vigueur à ce que le paiement soit fait à la fin de l'année civile, car la majorité d'entre eux devraient payer de l'impôt sur cet argent, mais ils voudraient pouvoir mieux contrôler leurs revenus.

Pour répondre à l'honorable sénateur, les méthodes de la Commission canadienne du blé sont fondées sur des principes de commercialisation rationnels et je pense qu'une des façons d'améliorer les choses serait de perfectionner davantage les méthodes de paiement aux producteurs.

Depuis le début de l'année civile, le marché a d'abord été hésitant pour se raffermir par la suite. Le printemps dernier, quand nous avons fait les paiements provisoires pour le blé, l'avoine et l'orge, les conditions semblaient optimales. Dès juillet cependant, la Commission a pu modifier ses tarifs de sorte que les paiements initiaux pour 1980-1981 pour le blé et l'orge, ont été plus élevés.

La demande mondiale s'étant raffermie davantage, certains céréaliculteurs ont voulu en tirer profit; aujourd'hui la Commission écoule ses produits au prix du marché, mais son programme de vente n'est pas terminé.

Je répète que concurremment à l'amélioration de notre système de commercialisation, nous pourrions perfectionner notre système de paiement aux céréaliculteurs. En somme, nous devrions pouvoir d'abord fixer le paiement initial pour la prochaine campagne et aussi le rajuster par la suite. Pour moi la meilleure méthode se résume à ceci: un prix initial réaliste et un autre paiement final en janvier, suivi d'une majoration du prix initial en février ou en mars, au moment le plus opportun. L'argent serait versé au moment où les céréaliculteurs envisagent certaines dépenses juste avant les semailles. Ils doivent acheter du combustible, des semences enregistrées,

[Le sénateur Argue.]

faire réparer leur machinerie, et le reste. En somme, ce serait un moment fort propice.

J'estime donc qu'il conviendrait de faire le paiement initial à la fin de juin ou au début de juillet. Ce serait une innovation pour la Commission. En effet, à ce moment-là elle est en mesure d'évaluer la conjoncture du marché et de présenter une recommandation au gouvernement fédéral qui, bon an mal an, reflète tout au moins les conditions réelles des six mois suivants.

J'ajouterais que, de temps à autre, les conditions du marché permettent de majorer les paiements initiaux, ce qui est aussi de nature à encourager le céréaliculteur. On envisage présentement les versements initiaux dans le cas de l'avoine—c'est important pour les agriculteurs de l'Ouest—et je prévois annoncer sous peu une hausse du prix initial dans le cas de l'avoine.

Grâce à la méthode que je viens de décrire pour fixer et verser les paiements initiaux, et ensuite les rajuster, je suis sûr que les producteurs de grains toucheront un revenu régulier.

**L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, j'encourage fortement le ministre à persévérer dans sa politique. S'il pouvait mettre au point un système qui réagisse avec plus de souplesse aux fluctuations du marché et à celles des coûts de l'agriculteur, ce serait une excellente chose. Je me réjouis qu'il y songe.

● (1440)

LES VENTES A L'URSS

**L'honorable Duff Roblin (Leader adjoint de l'opposition):** Je voudrais demander au ministre de me fournir des précisions sur ce qu'il a dit à propos de la vente de blé à l'URSS. Je veux prendre garde de ne pas faire dire au ministre ce qu'il n'a pas dit. Sauf erreur, le ministre a dit aujourd'hui qu'il n'y aurait pas de plafond fixé pour les ventes de blé à la Russie et que les céréaliers canadiens devraient pouvoir écouler leurs produits sur le marché russe comme d'habitude. A toutes fins utiles, l'embargo semble levé. Et si je me trompe, je demande au ministre de me reprendre.

**L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé):** Honorables sénateurs, je vais m'abstenir d'interpréter l'interprétation que le sénateur a faite de mes propos. En somme, j'ai dit que nous étions prêts à reprendre notre position traditionnelle et que, pour l'année en cours, nous n'avions imposé aucun plafond sur nos ventes.

**Le sénateur Roblin:** Je remercie mon honorable collègue. C'est un peu plus clair. Bref, s'il existe un embargo, il est bien loin d'être efficace. Cela m'intéresse, car je crois savoir que l'embargo préoccupait le ministre, en somme, sa façon d'interpréter l'attitude des céréaliers américains vis-à-vis le marché chinois. Je sais que le président de la Commission du blé de l'Australie a déclaré que les Américains lui avaient assuré qu'ils n'utiliseraient pas leurs excédents, résultat de l'embargo sur les ventes à la Russie, pour empiéter sur les marchés traditionnels d'autres pays. C'est à ce sujet que j'aimerais connaître la réaction du gouvernement. Estime-t-il que les Américains ont rompu leur engagement en vendant du blé à la Chine?